



E-cigarettes
Prise de position de Santé bernoise
20.5.2014

Agir ensemble pour une vie saine

La Fondation Santé bernoise s'engage pour une promotion efficace et professionnelle de la santé dans le canton de Berne.

La confusion qui règne actuellement autour de l'e-cigarette est grande : jusqu'à ce jour, il n'existe encore aucune étude scientifique détaillée quant aux risques sanitaires de l'e-cigarette. Actuellement la manière de gérer les e-cigarettes est réglementée dans la loi fédérale sur les denrées alimentaires. L'OFSP élabore une nouvelle loi sur les produits du tabac qui réglemente entre autres la question de l'e-cigarette et qui doit introduire un âge minimum pour la vente des e-cigarettes. L'OFSP donnera des détails au début de l'été.

Santé bernoise recommande :

Ni vapoter ni fumer

Santé bernoise se positionne contre l'e-cigarette comme alternative aux aides existantes pour arrêter de fumer, d'autant plus que les risques sanitaires de l'e-cigarette n'ont pas été suffisamment explorés. Santé bernoise soutient les fumeuses et les fumeurs dans l'arrêt du tabac au moyen de ses offres de groupe et de ses consultations individuelles ([Flyer Finito](#)).

Interdiction de vente aux jeunes

Santé bernoise est pour une limite d'âge de l'e-cigarette et exige une stricte interdiction de toute promotion et publicité pour l'e-cigarette.

Réglementer la question de l'e-cigarette

Santé bernoise soutient la nouvelle loi sur les produits du tabac de l'OFSP, dans laquelle la manière de gérer les e-cigarettes doit être réglementée :

- L'e-cigarette doit être soumise aux mêmes restrictions que les produits du tabac traditionnels.
- Vapoter dans les espaces publics est interdit.
- Interdiction de distribution aux mineurs.
- Limitation de la publicité.

Règlementation nationale

Santé bernoise s'engage pour une extension générale de la loi fédérale sur la protection contre le tabagisme passif aux e-cigarettes.

Santé bernoise soutient la position de la ligue pulmonaire suisse en lien avec les e-cigarettes.

([Position ligue pulmonaire suisse](#))

Autres informations sur le thème :

- Office fédéral de la santé publique:
<http://www.bag.admin.ch/themen/drogen/00041/14572/index.html?lang=fr>
- Association suisse pour la prévention du tabagisme:
<http://www.at-schweiz.ch/fr/page-daccueil/facts/e-cigarettes.html>
- Commission fédérale pour la prévention du tabagisme:
<http://www.bag.admin.ch/themen/drogen/00041/00612/00768/06267/index.html?lang=fr>